

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 8 janvier 2024, à compter de 18h30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sylvain Leduc, conseiller

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2024-01-001

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté:

1. Appui TACAL et engagement de la Municipalité de Ferme-Neuve - Transport bénévole pour véhicule électrique
2. Demande d'aide financière FRR - Volet 4 - Aménagement du parc riverain - Lac-des-Journalistes

ADOPTÉE

2024-01-002

**APPUI TACAL ET ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE
- TRANSPORT BÉNÉVOLE AVEC VÉHICULE ÉLECTRIQUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal appuie le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) dans le projet FRR - Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale quant à la mise en place d'un projet pilote visant à réduire les coûts du transport bénévole pour les citoyens de Ferme-Neuve et du secteur de la Lièvre Nord.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage à défrayer les coûts annuels relativement à l'assurance et à l'immatriculation du véhicule électrique si les revenus de ce transport ne couvrent pas lesdits frais.

ADOPTÉE

2024-01-003

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FRR - VOLET 4 - AMÉNAGEMENT DU
PARC RIVERAIN - LAC-DES-JOURNALISTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à déposer une demande d'aide financière dans le Fonds régions et ruralité (FRR), Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale relativement à l'aménagement du parc riverain - Lac-des-Journalistes.

QUE cette résolution abroge la résolution 2023-12-831.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2024-01-004

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 8 janvier 2024 soit levée. Il est 18h35.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Mairesse

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Sirard, mairesse